

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS TYROSSAIS**

**DECISION PORTANT ATTRIBUTION
d'un marché de réalisation d'une campagne d'investigations des sols
dans le cadre du projet de démolition de l'usine LEDA à Tosse**

Le Président du Syndicat Mixte du Pays Tyrossais,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 10 février 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

Considérant que dans le cadre d'un projet de démolition de l'usine LEDA à Tosse, il y a lieu de procéder à la réalisation d'une campagne d'investigations des sols du site de l'usine LEDA,

VU la consultation menée auprès de prestataires spécialisés par courriel,

DECIDE :

Article unique :

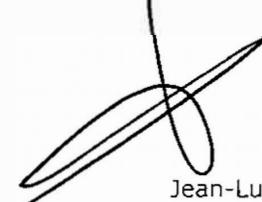
- d'attribuer et de conclure le marché de services avec la SAS SOCOTEC ENVIRONNEMENT dont le siège social est situé 3 rue Jean Rodier à TOULOUSE (31400), selon les conditions suivantes :
 - **Objet :** réalisation d'une campagne d'investigations des sols du site de l'usine LEDA comprenant notamment :
 - Visite du site ;
 - Etude historique, documentaire et mémorielle ;
 - Etude de vulnérabilité des milieux ;
 - Elaboration d'un programme d'investigations ;
 - Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols ;
 - Interprétation des résultats des investigations.

- **Montant total:** 8 915,00 € HT

Fait à Mont-de-Marsan, le

13 DEC 2024

Le Président du Syndicat Mixte,



Jean-Luc DELPUECH